

MTL ESPORTS s'est dotée d'une structure lui permettant de recevoir et d'évaluer les projets d'émissions qui lui sont soumis, et de participer au développement et à la production des projets retenus. La structure mise en place permet à MTL ESPORTS d'exercer sa mission dans la plus grande transparence et de traiter les producteurs privés avec équité.

Les projets présentés doivent avant tout s'insérer dans la programmation de MTL ESPORTS, définie à la lumière de sa mission qui est de créer un environnement dans lequel les talents, les ligues, les organisations et les partenaires peuvent mutuellement contribuer à leur épanouissement. Œuvrons ensemble à développer le sport électronique au Québec.

1. Dépôt des projets

Les projets doivent être déposés à la Direction des programmes. Un accusé de réception sera envoyé par courrier électronique au postulant, indiquant le nom de la personne responsable assignée au dossier du projet soumis. Le postulant pourra communiquer avec cette personne ressource pour toute information concernant le projet déposé.

2. Les trois grands axes de programmation

Les projets présentés à MTL ESPORTS doivent s'inscrire dans un des trois axes de programmation suivants :

- La programmation Esports;
- La programmation *Gaming*;
- La programmation de divertissements vidéoludiques.

3. Projets admissibles

Les projets soumis à MTL ESPORTS sont considérés admissibles lorsque présentés sous les formes médiatiques suivantes :

- Magazines et émissions de débats, d'analyse et d'entretien (*talk shows*);
- Émissions de nouvelles;
- Diffusions en continu (*streaming*);
- Émissions en baladodiffusion (*podcasts*);
- Tutoriels, tutoriels d'artisanat, etc.;
- Émissions de variétés humoristiques;
- Émissions de vulgarisation;
- Matches d'exhibition et activités de ligue affiliée;
- Documentaires liés au domaine des sports électroniques et des jeux vidéo;
- Œuvres de fiction incluant les séries dramatiques et courts-métrages;
- Émissions de variétés, jeux télévisés et quiz télévisés.

4. Contenu et forme du projet

Tout projet proposé, en développement ou en production, devra contenir les informations suivantes :

- Un résumé du projet avec des indications sur le nombre d'épisodes et la durée des épisodes;
- Une description détaillée du projet avec des précisions sur le contenu et la forme : thèmes proposés, angle de traitement suggéré, formule utilisée;
- Les objectifs visés;
- Le public cible;
- Un pilote, une bande-annonce ou une maquette;
- La composition proposée de l'équipe du postulant;
- Les documents suivants (si applicables):
 - Un estimé des coûts de production;
 - Un calendrier ou un agenda de développement et de production.

5. Critères de sélection des projets

Tout projet est évalué en fonction :

- Du mandat et de la mission de MTL ESPORTS;
- Des besoins de la programmation de MTL ESPORTS;
- De la qualité et de l'originalité du projet;
- De l'expérience du postulant et des membres de son équipe;
- Des coûts de développement et de production.

6. Échéances

MTL ESPORTS accepte de recevoir et d'évaluer des projets en tout temps. Les décisions de développement concorderont avec les dates de dépôt des différentes saisons de production. Les postulants devront donc tenir compte de ces échéances et faire parvenir leurs projets un (1) mois avant les dates de dépôt.

7. Pour déposer un projet :

Par courrier électronique :

studio@mtlesports.com

Par courrier :

MONTRÉAL ESPORTS
Présentation de projets d'émission
Direction des programmes
3715, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2V7